

## PACES

### TARIFS – PROCÉDURE ET DATES INSCRIPTION – RENTRÉE 2019-2020

Adresse postale :

Mail : med-bureau2@unistra.fr

Faculté de Médecine  
Bureau 2 – Scolarité 1<sup>er</sup> / 2<sup>ème</sup> cycle  
4, rue Kirschleger  
67085 STRASBOURG CEDEX

### I / TARIFS INSCRIPTION

Le montant total de toutes les prestations concernant votre inscription est à payer en ligne par **carte bancaire** :

Le montant total est à calculer selon le détail ci-dessous :

#### TARIF C.V.E.C : Paiement sur le site du CROUS directement

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Étudiants Non boursiers ..... 91€  
Étudiants Boursiers ..... exonérés  
Formation continue ..... exonérés

**NB : Femmes Mariées, utiliser votre NOM DE JEUNE FILLE**

#### TARIF A1 : Paiement à l'Université

• DROITS FIXES DE SCOLARITE :

PACES Non boursiers	170€
PACES Boursiers  <b>NB</b> : un étudiant est considéré boursier lorsqu'il est en possession d'une attribution de bourse conditionnelle.	exonérés
Étudiants Étrangers (DAP)	Merci de nous contacter sur <a href="mailto:med-bureau2@unistra.fr">med-bureau2@unistra.fr</a>  Informations communiquées ultérieurement

## II / PROCÉDURE D'INSCRIPTION



### PAS D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MÉDECINE

1) Inscription au CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

2) Inscription via le site de l'Université :

a) Étudiants primants : <https://iaprime.unistra.fr/IAPRIMO/ident1.jsf>

b) Étudiants redoublants :  
<https://iareins.unistra.fr/IAREINS/etapes/identification.jsp>  
(connexion avec votre numéro étudiant et votre date de naissance)

3) Pièces justificatives à déposer sur la plateforme :

Une fois votre inscription en ligne achevée et votre E.N.T activé vous devez déposer les pièces justificatives demandées par courriel.

#### Attention !

**Votre inscription ne pourra être validée et votre carte étudiant pass campus délivrée qu'après le dépôt de vos pièces justificatives.**

**Une inscription validée tardivement peut entrainer des retards ou difficultés dans certains domaines (versement de la bourse, participation aux examens, inscription pédagogique...)**

#### [Lien Dépôt Pièces justificatives](#)

Pièces à fournir :

Primants :

- Pièce identité recto/verso
- Photo identité (format JPEG ou PNG obligatoire)
- Attestation JAPD ou JDC
- Relevé de note du Baccalauréat ou Diplôme
- (Étudiants boursier (attribution de bourse **conditionnelle**))

#### **RAPPEL**

**Étudiants Étrangers Primants (DAP) : Dossiers d'inscription envoyés par mail au mois de Juillet 2019 avec la procédure et les pièces à fournir.**

### III / DATES INSCRIPTION EN LIGNE

- 1) **PRIMANTS** : à partir du 09 juillet avec paiement obligatoire des frais d'inscription en ligne avant le 19 juillet si parcoursup en phase principale.  
Toute pièce justificative manquante pourra être ajoutée après cette date.
- 2) **REDOUBLANTS** : du 09 juillet au 27 août 2019.

### IV / RENTRÉE UNIVERSITAIRE

PACES : Lundi 09 Septembre 2019 à 08h00

Pré-rentree : Merci de contacter l'Amicale des Étudiants (contact ci-dessous)

### V / CONTACT

- Amicale des Étudiants : <https://aaems.org/> tel : 03.68.85.54.34
- CROUS : <http://www.crous-strasbourg.fr/contact/> tel : 09 69 39 19 19
- Contact mail : [med-bureau2@unistra.fr](mailto:med-bureau2@unistra.fr)